

# Participez à Intersolar EUROPE 2021

Organisé dans le cadre de THE SMARTER E Europe

## LE SALON INCONTOURNABLE DE L'INDUSTRIE SOLAIRE MONDIALE

Du **21 AU 23 JUILLET 2021** à MUNICH - ALLEMAGNE



# La Réunion à INTERSOLAR EUROPE 2021

Organisé dans le cadre de THE SMARTER E Europe

## L'ÉNERGIE SOLAIRE: UN MARCHÉ EN CONSTANTE EVOLUTION

**Intersolar Europe** est le principal salon mondial de l'industrie solaire et de nombreux nouveaux exposants seront présents cette année.

Organisé du **21 au 23 juillet 2021**, le salon se déroulera à Munich, en Allemagne, en même temps que trois autres salons de l'énergie (EES Europe, Power2Drive Europe et EM Power Europe), dans le cadre de The smarter E Europe, le plus grand carrefour européen du secteur de l'énergie.

L'exposition et la conférence dédiée à l'industrie du solaire concerneront les domaines suivants :

- le photovoltaïque et les technologies solaires thermiques,
- les centrales solaires ainsi que les infrastructures de réseaux,
- et les solutions pour l'intégration des énergies renouvelables.

Depuis sa création il y a plus de 30 ans, Intersolar est devenue **LA plate-forme industrielle la plus importante** pour les fabricants, fournisseurs, distributeurs, prestataires de services et partenaires de l'industrie solaire.

**NEXA, l'Agence Régionale de Développement, d'Investissement et d'Innovation, propose aux entreprises réunionnaises, une mission de prospection au salon INTERSOLAR EUROPE sous la bannière INVEST IN REUNION.**

Offre valable pour un minimum de 3 entreprises réunionnaises menant leurs activités dans les secteurs concernés.



# La Réunion à INTERSOLAR EUROPE 2021

Organisé dans le cadre d'INTERSolar EUROPE

## LES POINTS FORTS DU MARCHÉ

\* L'Allemagne est le pays pionnier de l'énergie solaire

\* Elle occupe la **1ère place en Europe** avec une croissance photovoltaïque attendue de **26.69GW** d'ici 2023 et une croissance annuelle de **10%**. Elle est talonnée par l'Espagne, les Pays-Bas et la France.

\* D'ici fin 2021, la capacité photovoltaïque installée en Europe devrait passer à environ **168 gigawatts (GW)**, contre 139,1 GW fin 2019.

Alors que la croissance du photovoltaïque est légèrement inférieure aux attentes en raison de l'impact économique de la pandémie de coronavirus, **le déploiement continue d'augmenter de manière dynamique.**

\* En 2021, **les nouvelles installations annuelles dans le monde devraient augmenter de 34%.**

### Les dernières tendances : le PV flottant

De plus en plus de parcs solaires flottants sont installés dans le monde. Selon les chiffres publiés par la Banque mondiale, des installations photovoltaïques flottantes d'une capacité totale d'environ 2 gigawatts étaient en place fin 2019, situées principalement en Asie.

Avec une capacité de 27,4 mégawatts, la plus grande installation photovoltaïque flottante européenne est située aux Pays-Bas (mise en fonctionnement en juin 2020).

Avantages :

- Facilité d'installation,
- Rendements plus élevés,
- Coûts d'exploitation inférieurs.

# La Réunion à INTERSOLAR EUROPE 2021

## LES OBJECTIFS

- Valoriser le savoir-faire réunionnais en matière d'énergies renouvelables et de développement durable
- Permettre aux entreprises réunionnaises de rencontrer les principaux acteurs de l'industrie solaire en Allemagne ainsi que les parties prenantes des systèmes de stockage d'énergies sur un salon international
- Impulser la rencontre entre l'offre réunionnaise et la demande internationale
- Susciter de nouvelles opportunités d'affaires à l'export

## VOS INTÉRÊTS

- Le plus grand et le plus visité des salons professionnels d'Europe consacrés aux batteries et systèmes de stockage d'énergie.
- La plateforme par excellence des principaux fabricants, revendeurs, développeurs de projets et fournisseurs du secteur des batteries et du stockage d'énergie.
- Produits et innovations à tous les maillons de la chaîne de valeur : des composants à la fabrication de produits finis et aux usages spécifiques dans les applications de stockage d'énergie stationnaires ou mobiles.
- Votre plateforme internationale : mettez le cap sur l'international et venez rencontrer vos futurs partenaires parmi les professionnels de 155 nationalités et les exposants issus de 49 pays.
- Vitrine de l'innovation : chaque année, retrouvez le pouvoir d'innovation des entreprises du secteur sur tous les stands

## LA COMMUNICATION

- Communiqué de presse collectif annonçant la participation de La Réunion au salon
- Communication web sur les sites NEXA et les réseaux sociaux relayant la présence de la délégation Réunion au salon
- Mise à disposition de documents de communication bilingue (anglais/ allemand) pour l'entreprise
- Documents de promotion économique du territoire en anglais et en allemand
- Goodies



# La Réunion à INTERSOLAR EUROPE 2021

**Offre d'accompagnement NEXA** valable pour un minimum de 3 entreprises réunionnaises menant leurs activités dans les secteurs concernés, sous réserve d'éligibilité à la mesure ACCME<sup>1</sup>

Cette offre comprend les prestations détaillées dans les packs ci-dessous, ainsi que :

- # Transport aérien A/R : La Réunion/ Munich/ La Réunion
- # Hébergement : 4 nuits
- # Stand clé en main de 12m<sup>2</sup>
- # Les transferts sur place (A/R aéroport - hôtel )
- # Les droits d'inscription au salon et accès aux conférences (1 pers./entreprise)
- # Le Package « Fiches entreprise et cartes de visites territoriales » en anglais et allemand



**4200 € max \***

\*Montant valable en cas d'éligibilité à l'ACCME. Il correspond à l'offre forfaitaire que le participant s'engage à payer. NEXA facturera le candidat sur la base des coûts logistiques et techniques réellement supportés.

<sup>1</sup> L'ACCME (Actions Collectives pour la conquête des marchés extérieurs) est une aide du FEDER pour les PME au sens de l'axe 3 de la fiche action des Programmes Opérationnels Européens 2014-2020, et dont le siège social est situé à La Réunion.

Les bénéficiaires doivent correspondre aux critères suivants : entreprises de production, transformation, conditionnement, façonnage et montage et de prestations de services aux registres légaux, hors secteur touristique.

Ne sont pas éligibles les PME exerçant leurs activités dans les secteurs exclus par le règlement de la Commission UE 1407/2013 du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides de minimis.

En raison des contraintes liées la crise sanitaire et des mesures de sécurité particulières concernant l'organisation de voyages d'affaires à l'international, nous vous informons que le montant de l'offre d'accompagnement annoncé, pourra être modifié en fonction de l'évolution de la situation.

# La Réunion à INTERSOLAR EUROPE 2021

## FORMULAIRE DE PARTICIPATION\*

Pour candidater, merci de nous transmettre les informations ci-dessous, ainsi que l'engagement et le règlement de participation signé :

*La candidature ne sera considérée complète qu'à réception de l'ensemble des pièces.*

\* Votre participation implique l'acceptation des conditions de participation aux salons sous la bannière INVEST IN REUNION (voir page suivante).

### VOTRE ENTREPRISE

#### IDENTITÉ

- Raison sociale
- Nom et prénom du dirigeant
- Adresse société
- E-mail société
- Coordonnées du contact salon

### VOTRE PARTICIPATION AU SALON\*

#### OBJECTIFS

- Vos objectifs de participation au EES -Intersolar 2021
- Les produits et/ou services que vous souhaitez y exposer

#### VOS OUTILS DE COMMUNICATION

- Contenu des cartes de visite  
*nom, prénom, société, tél, courriel, site Internet*
- Texte commercial pour la fiche entreprise  
*maximum de 300 mots*
- Logo en haute définition
- Photos en haute définition pour la fiche entreprise  
*projet, produits, dirigeant*

Je soussigné .....

Représentant légal de la société.....

M'engage à respecter les conditions de participation établies par NEXA et à m'acquitter du montant facturé par NEXA sur la base des frais engagés, dans la limite de 4200 € TTC.

Date, signature et cachet :

# La Réunion à INTERSOLAR EUROPE 2021

## RÈGLEMENT DE PARTICIPATION AUX ÉVÈNEMENTS INVEST IN REUNION

### Article 1

En confirmant sa candidature pour une participation à une délégation « INVEST IN REUNION », tout organisme ou individu s'engage à avoir pris connaissance des termes du présent règlement et à les respecter.

### Confirmation de l'inscription

### Article 2

**La constitution des délégations « INVEST IN REUNION » est étroitement liée aux objectifs et critères de sélection inscrits à l'appel à candidature le cas échéant. Ne pourront faire partie de la délégation que les candidats ayant transmis à NEXA, dans les délais inscrits à l'appel à candidature, le dossier de candidature dûment complété, accompagné des différents éléments demandés. NEXA se réserve le droit de sélectionner les entreprises qui formeront les délégations « INVEST IN REUNION ». Les candidats retenus en seront informés par NEXA.**

### Participation aux délégations INVEST IN REUNION

### Article 3

**Chaque organisme ou individu s'engage en toute responsabilité à prendre connaissance et à respecter les conditions de participation relatives à l'évènement pour lequel il se porte candidat.**

### Article 4

**NEXA assure la prise en charge financière d'un participant par entreprise, facturée à 50% du coût réellement supporté. Les frais de déplacement d'un éventuel participant supplémentaire au sein d'une même entreprise sont intégralement à la charge de cette dernière. Nexa assure la réservation des prestations aériennes et hôtelières pour le compte de l'entreprise et prend en charge à hauteur de 50% les frais d'un seul participant par entreprise (sous réserve d'éligibilité à la mesure ACCME - voir page 4.) Une fois les billets d'avion émis et les réservations d'hôtel effectuées, en cas de désistement, d'annulation ou de modification des réservations par l'entreprise, 100% des frais engendrés seront à la charge de l'entreprise. Si le participant choisi de ne pas voyager aux mêmes dates que la délégation et que de ce fait, des surcoûts aériens et / ou d'hébergements sont engendrés, ces derniers seront à la charge de l'entreprise.**

### Article 5

**Chaque organisme ou individu s'efforcera de respecter et de relayer l'esprit territorial de la démarche vis-à-vis de tout interlocuteur de la délégation, et d'être en mesure :**

- de valoriser le territoire de La Réunion auprès des visiteurs du stand ;
- d'explicitier la nature et les objectifs de la démarche INVEST IN REUNION ;
- de connaître et de valoriser les autres membres de la délégation, d'orienter vers ces derniers les visiteurs intéressés ;
- de relayer les diverses informations et demandes de contacts vers les membres de la délégation concernés.

### Éléments transmis dans le cadre de l'opération

### Article 6

Sans mention de leur part, chaque membre des délégations INVEST IN REUNION autorise le service Marketing Territorial de NEXA à utiliser les éléments transmis dans le cadre de participation aux opérations « INVEST IN REUNION ». NEXA s'engage à utiliser ces éléments dans le cadre de ses missions de valorisation économique internationale de La Réunion.

Quelques exemples d'utilisations :

- mise en ligne des « fiches entreprises » ou d'autres supports de communication produits ;
- utilisation des photos transmises pour réalisation de supports de promotion économique ;
- transmission des informations contenues sur la fiche de valorisation réalisée dans le cadre de l'opération dans le cadre des missions de marketing territorial de NEXA.

### Article 7

Tout membre des délégations INVEST IN REUNION donne son accord de principe quant à la communication à NEXA d'informations relatives au bilan de l'opération.

NEXA s'engage à n'utiliser les informations de nature commerciale et financière qu'à des fins d'évaluation du dispositif, ainsi qu'à les traiter de manière anonyme. Sur indication explicite de l'intéressé, NEXA s'engage à traiter également de manière anonyme les autres informations indiquées.

### Article 8

Dans le cadre exclusif des opérations menées par NEXA, tout membre des délégations INVEST IN REUNION autorise NEXA à effectuer ou à faire effectuer par toute personne de son choix la reproduction, la duplication, la diffusion et la communication au public des photographies ou vidéos mettant en scène les délégations à usage interne ou externe à NEXA et pour tout support médiatique (publicitaire, promotionnel et d'information). Cette cession de droit d'utiliser l'image est consentie à titre gratuit.

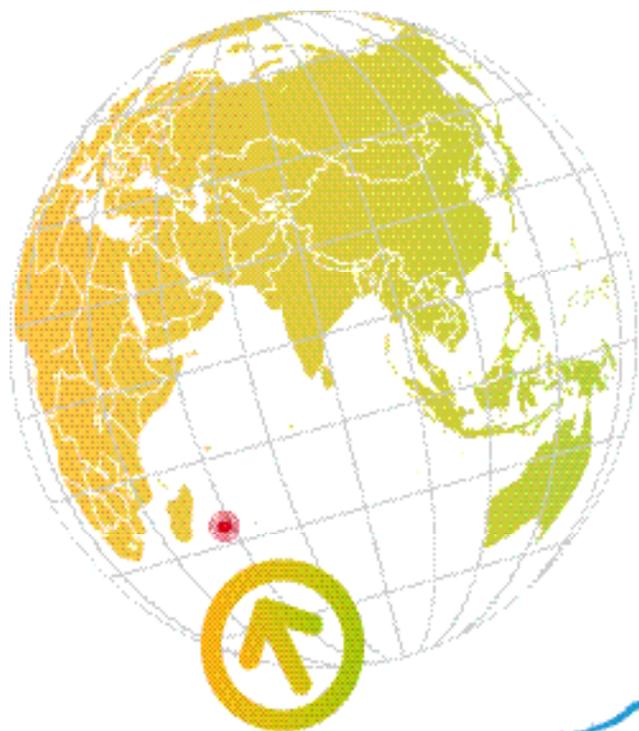
### Expédition de matériel de démonstration / de dégustation

### Article 8

Les entreprises retenues pour former la délégation INVEST IN REUNION ont la possibilité de faire envoyer sur le salon du matériel de démonstration / dégustation. NEXA se réserve le choix du prestataire défini pour le transit et facturera l'entreprise sur la base de 50% du coût supporté. Sont concernés uniquement les exemplaires de démonstration ou de dégustation, non destinés à être vendus. Les entreprises qui décideront de faire appel à ce service s'engagent donc à ne pas commercialiser les produits expédiés sur place. La prise en charge à 50% du fret concerne à cet effet un transport aller-retour. En cas de non-respect de cette clause et de vente du matériel de démonstration sur place, 100% du coût du fret sera alors refacturé à l'entreprise.

Date, signature et cachet :





invest *in*  
**REUNION**

**SUIVEZ-NOUS !**



**Pour plus d'informations, contacter le service Marketing Territorial de NEXA**  
**[caroline.caucheteux@nexa.re](mailto:caroline.caucheteux@nexa.re)**  
**[aicha.ayapermal@nexa.re](mailto:aicha.ayapermal@nexa.re)**  
**0262 20 21 21**

